



Démarches d'urbanisme en ligne

Grâce au guichet numérique des autorisations d'urbanisme, vous pouvez désormais déposer vos demandes de permis en ligne.

*Simple, rapide, économique et écologique,
un service indispensable pour tous vos travaux.*

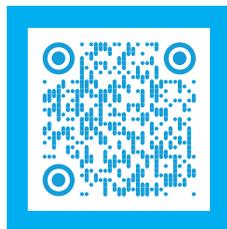


SAINT-CYR-SUR-LOIRE

Déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, certificat d'urbanisme... Toutes ces demandes ont un point commun, elles doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par la commune **avant d'entreprendre les travaux.**

Pour les réaliser, la ville de Saint-Cyr-sur-Loire met en place un service en ligne

**sécurisé, gratuit
et facile d'accès sur**



<https://gnau28.operis.fr/saintcyr-sur-loire/gnau/#/>

Les avantages du dépôt en ligne



Démarche **simplifiée et plus écologique.**



Service en ligne **accessible à tout moment.**



Gain de temps et d'argent : le déplacement en mairie ou l'envoi par courrier ne sont plus indispensables.



Circuit entièrement dématérialisé et transparent facilitant les échanges avec tous les acteurs de l'instruction jusqu'à la décision de l'administration.

Comment faire ?

Bien préparer son dossier pour en garantir la qualité et la recevabilité. Vos services municipaux seront à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :



Choisir
le formulaire
CERFA adapté
à vos travaux



Éditer
l'ensemble des
pièces nécessaires
à l'instruction



Anticiper
le calendrier
de réalisation

- 1** | **Connectez-vous** au guichet numérique de Saint-Cyr-sur-Loire grâce au QR code ou à l'URL indiqués en page de gauche.
- 2** | **Saisissez votre dossier** de demande d'autorisation d'urbanisme.
- 3** | Votre dossier est automatiquement enregistré en mairie. Un accusé de réception électronique (ARE) vous confirme par mail sa bonne réception.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous.

Les services de votre commune continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes (par courrier ou par courriel : urbanisme@saint-cyr-sur-loire.com), avec les mêmes délais légaux de traitement.

Service urbanisme

 **02 47 42 80 70 ou 73**
 **urbanisme@saint-cyr-sur-loire.com**

Hôtel de ville

Parc de la Perraudière,
BP 50139 - 37541 Saint-Cyr-sur-Loire Cedex



SAINT-CYR-SUR-LOIRE